



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Le problème de la taille des exploitations agricoles en Grèce. Le point de vue d'un économiste rural hellène

Apostolos Dermentzopoulos

Citer ce document / Cite this document :

Dermentzopoulos Apostolos. Le problème de la taille des exploitations agricoles en Grèce. Le point de vue d'un économiste rural hellène. In: Économie rurale. N°135, 1980. pp. 38-43;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2685>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_135_1_2685

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LE PROBLEME DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN GRECE

Le point de vue d'un économiste rural hellène

Apostolos DERMENTZOPOULOS

Docteur ès Sciences Agronomiques

LA TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS ET SON EVOLUTION

1 – Le terme d'**exploitation agricole** dans cette étude désigne l'unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue de réaliser le plus grand revenu agricole possible.

La **taille de l'exploitation** est la surface agricole utile dont elle dispose, caractérisée comme les « crop areas » dans la Statistique agricole grecque, donc ne comprenant pas les superficies toujours en herbe.

Enfin la « **taille moyenne** » représente le nombre moyen d'hectares de SAU qui correspondent à une exploitation agricole et qui résultent de la relation.

$$\frac{\text{Surface agricole utile de toutes les exploitations en ha}}{\text{Nombre total des exploitations agricoles du pays}}$$

Cette relation montre instantanément que la taille moyenne des exploitations agricoles est directement et exclusivement fonction de la population agricole existante, exprimée en nombre d'exploitations-familles agricoles. Par conséquent, plus la population agricole du pays est importante, plus la taille moyenne des exploitations agricoles est petite. (Ne sont pas pris en compte ici d'autres critères de taille, comme le travail, le capital, le nombre de têtes de bétail...).

L'évolution de la taille moyenne des exploitations agricoles d'un pays se trouve donc en relation directe avec l'évolution de sa population agricole. Les tableaux 1 et 2 montrent ces évolutions aux États-Unis et dans certains pays européens. Une telle évolution est due au développement économique sans cesse croissant de ces pays, qui a provoqué la création continue d'emplois dans le secteur non agricole de l'économie ; auparavant, une partie de ces emplois étaient occupés par des agriculteurs sans terres ou de petits propriétaires sous-employés qui s'assuraient ainsi un revenu plus élevé et stable, et qui, par l'abandon de leurs terres, contribuaient à la croissance continue de la taille moyenne des exploitations des familles restant dans l'agriculture.

Mais en ce qui concerne la Grèce, l'évolution est très différente : la taille moyenne des exploitations agricoles est de 3,58 ha en 1950 ; 3,22 ha en 1961 ; 3,46 ha en 1971.

Ainsi pendant une vingtaine d'années, en dépit des taux relativement élevés de développement de l'économie hellénique et des taux excessifs d'émigration, intérieure et extérieure, la taille moyenne non seulement n'a pas augmenté mais est restée en 1971 de 0,1 ha inférieure à celle de 1950.

NATURE ET ETENDUE DU PROBLEME DE LA TAILLE

La taille des exploitations n'est pas un objectif en soi, mais un moyen. L'objectif est d'obtenir le revenu maximum pour une famille d'agriculteurs à partir d'une certaine taille de l'exploitation. La taille constitue le moyen d'atteindre l'objectif : le revenu.

Examinant aussi la relation existant entre le revenu et la taille de l'exploitation, nous constatons que le **revenu total** d'une exploitation agricole est fonction de sa taille et qu'il existe une corrélation positive entre ces deux éléments. Ceux qui étudient ce problème suggèrent tous une augmenta-

tion de la taille (lorsque celle-ci est possible) pour une élévation analogue du revenu de la famille agricole.

Comment se présente le problème :

Le problème de la taille des exploitations agricoles se présente en Grèce (a) comme un problème de petite surface agricole par exploitation, (b) comme un problème de parcellement avancé et (c) comme un problème d'équipement technologique et d'intensification de l'exploitation.

– Le problème de la taille en Grèce est essentiellement un problème de petite surface agricole par exploitation. Nous l'avons vu, la taille moyenne est, depuis plus de 20 ans, d'environ 3,5 ha, tandis que dans la Communauté Économique Européenne (CEE) des Neuf elle s'élevait en 1970 à 14,6 ha ; ainsi la taille moyenne est 4 fois plus élevée dans la CEE qu'en Grèce. Or dans la CEE les sols et le climat sont plus favorables à la production agricole ; la différence du point de vue de la productivité physique des sols et partant du revenu, est donc encore plus grande.

Et cette taille exigüe de nos exploitations agricoles est due à notre population agricole trop nom-

breuse par rapport à la terre agricole disponible, à **notre surpopulation agricole** : c'est elle qui constitue le grand et difficile problème de l'agriculture hellénique. Cette population de plus de quatre millions de ruraux est excessive pour une surface agricole de 3,9 millions d'hectares.

Certes le parcellement élevé provoque aussi des difficultés techniques et économiques, mais de moindre importance puisque le plus souvent le remembrement peut y remédier.

Le remembrement en revanche ne peut résoudre le problème posé par une surface agricole trop petite, et partant de faible revenu (1).

Quant au rôle possible de l'intensification et de l'équipement technologique, nous y reviendrons.

APPROCHE POLITIQUE DU PROBLEME

Objectifs fixés et points de vue exprimés

Comment ce problème de taille a-t-il été perçu jusqu'à maintenant ? Quels ont été les objectifs fixés et les points de vue exprimés ?

Vers la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, la politique suivie dans les divers pays, visait le maintien dans le secteur agricole d'un grand nombre d'agriculteurs ; des expropriations ou achats de grands domaines permettaient de distribuer de la terre aux paysans qui n'en possédaient pas, ou trop peu. Ainsi furent créées beaucoup de petites exploitations agricoles, pour des raisons sociales et politiques combinées à des raisons économiques.

Après la deuxième Guerre mondiale, les objectifs prédominants étaient le plus grand développement économique possible, le plein emploi, l'augmentation de la productivité dans tous les secteurs économiques du pays, le bien-être. Aussi l'augmentation de la taille des exploitations agricoles a-t-elle été considérée peu à peu comme le seul moyen d'une part de mettre en valeur les possibilités de la technologie moderne dans le secteur agricole pour obtenir des économies d'échelle et diminuer le coût de production, et d'autre part de relever l'actuel revenu, très faible, du plus grand nombre des exploitations agricoles grecques.

On a aussi parlé de la création de grandes exploitations, ou d'exploitations viables, de taille optimale ; on a fait de la propagande pour l'application chez nous du Plan Mansholt qui, pourtant, était destiné aux pays de la CEE ; le Plan de Développement 1973-1987 a prévu une taille moyenne de 7 à 8 ha. Mais rien n'a été fait. Plus récemment, on a abouti à des propositions pour la constitution de formes d'exploitations collectives comme p. ex. les GAEC français, les sociétés agricoles (sociétés civiles, sociétés anonymes) et les coopératives de production.

Notre point de vue

Une étude sérieuse des problèmes de notre économie agricole, amène immédiatement les constatations suivantes :

– les surfaces cultivées du pays s'élèvent environ à 3,9 millions d'hectares ; les possibilités d'augmentation au-delà de cette surface sont presque épuisées ;

– la population agricole du pays s'élève (en 1971) à 4 101 000 d'individus, répartis dans 1 047 260 exploitations agricoles (dont les 10 660 sans sol) ;

– la taille moyenne des exploitations agricoles s'élève à 3,46 ha tandis que la taille moyenne des exploitations agricoles dans la CEE des Neuf s'élève à 14,6 ha (soit 4 fois plus) avec des sols favorisés par une meilleure distribution des pluies pendant l'année, donc plus fertiles et productifs ;

– en conséquence de la petite taille des exploitations, le revenu par famille agricole en Grèce est très faible par rapport à celui de la CEE (environ un quart).

Il résulte de ces constatations que le problème fondamental de notre économie agricole est celui de la petite taille des exploitations agricoles et, partant, du bas revenu agricole familial.

Notre point de vue pour l'approche du problème est le suivant.

L'objectif primordial de la politique agricole est ou doit être l'accroissement du bien-être de la population agricole. Cet objectif est obtenu par l'accroissement du revenu familial, et l'accroissement du revenu peut être obtenu par :

a) le soutien des prix agricoles et la prestation d'aides économiques par l'État,

(1) Les causes de la surface exigüe et du parcellement sont examinées en détail dans notre livre « Le problème de la taille des exploitations agricoles en Grèce. » Athènes, 1976, pp. 196.

b) l'application des programmes de développement régional permettant aux agriculteurs d'exercer un emploi complémentaire à temps partiel dans les secteurs non agricoles régionaux,

c) l'intensification des cultures et des élevages (sans changement de la surface cultivée par l'exploitation),

d) enfin, l'augmentation de la surface des exploitations.

Il est donc indiqué que la politique agricole ait recours en même temps, à tous ces moyens d'action pour l'accroissement du revenu familial des agriculteurs. Mais :

- Comme on le sait, les mesures de soutien des prix, d'aide économique de l'État et de programmes de développement régional, quoiqu'elles soient appliquées depuis longtemps, n'ont pu contribuer notablement à la formation d'un revenu agricole moyen analogue à celui des autres classes socio-professionnelles.

- L'intensification de l'exploitation constitue, pour les pays de petite propriété foncière, un important et peut-être le principal moyen d'accroissement du revenu des paysans à court et à moyen terme, surtout lorsqu'elle est liée à l'exécution de travaux d'irrigation. Mais comme toutes les surfaces agricoles d'un pays et, dans la plupart des cas, toutes les surfaces d'une exploitation ne peuvent être irriguées, l'accroissement moyen final du revenu de la famille agricole ne peut être qu'une faible fraction du revenu initial. Ainsi, la contribution de l'intensification, sans changement de surface, ne peut être importante (l'intensification des 3,5 ha de l'agriculteur grec ne peut pas fournir le même revenu que celle des 21 ha de l'agriculteur moyen français) ni changer de façon importante la situation économique des agriculteurs vis-à-vis des autres classes socio-professionnelles.

- Au contraire, si la taille et la surface de l'exploitation peuvent doubler ou tripler, cela peut multiplier presque autant le revenu de la famille agricole. Et si l'on y parvient, ce pourrait être, en combinaison certes avec les autres mesures indiquées de politique agricole de court et de moyen terme, une base de solution au problème de revenu de l'agriculture grecque, analogue peut-être à celle de la CEE.

Cela peut-il se faire ? Comment ? Et en combien de temps ?

Deux possibilités s'offrent à notre pays pour l'accroissement de la surface moyenne des exploitations agricoles : (a) l'exécution de travaux de défrichement, de dessèchement, de drainage, etc., permettent de libérer et de mettre en culture de nouvelles terres ; (b) la diminution de la population agricole et par suite celle du nombre des familles et

des exploitations agricoles, fait que la surface agricole disponible, presque constante, va se trouver répartie (par héritage, achat ou location) entre les familles moins nombreuses restant dans le secteur agricole.

La contribution de la première possibilité est insignifiante puisqu'elle peut tout juste augmenter la taille moyenne de 0,1 ha

Ainsi seule la diminution de la population agricole peut permettre d'accroître la taille moyenne des exploitations.

Comment peut-elle être obtenue ?

a) Par l'éloignement volontaire des agriculteurs âgés de plus de 55 ans, n'ayant pas de successeurs pour leurs exploitations, en leur accordant des retraites anticipées (indemnités viagères de départ). Mais la contribution de ce moyen à la diminution de la population agricole ne peut pas être importante étant donné que cette catégorie d'agriculteurs ne constitue qu'un petit pourcentage de la population agricole.

b) Par les taux élevés de développement économique, plus spécialement des secteurs non agricoles qui ont pour conséquence la création d'emplois non agricoles, occupés en partie par des paysans. L'absorption de ces derniers par les secteurs non-agricoles contribue à la diminution de la population agricole.

Il semble que cela soit vrai pour des pays avancés industriellement où la part de la population agricole dans la population totale est assez basse et le taux de croissance physique de la population pas trop élevé. Mais pour la Grèce, cela ne semble pas pleinement vérifié.

Et la preuve en est que, même avec des taux de croissance économique assez élevés, pendant les décennies 1951-60 et 1961-70 (5,7 % et 7 % respectivement), et avec une forte émigration extérieure, surtout paysanne (241 000 d'individus la première et 504 000 la deuxième décennie), la population agricole en 1961 restait supérieure à celle de 1950. Elle a tout juste accusé en 1971 un certain fléchissement, encore insuffisant puisque la taille moyenne en 1971 (3,46 ha), malgré les vingt années écoulées depuis 1950, n'a pu atteindre la taille de cette dernière année (3,58 ha). **Et cela parce que la population agricole se reproduisait avec des taux supérieurs à ceux avec lesquels elle perdait du potentiel humain.** Autrement dit, les mesures économiques, à elles seules, se sont montrées incapables d'obtenir un accroissement de la taille moyenne des exploitations agricoles. Mais nous verrons plus loin que leur rôle peut être accélérateur de l'influence d'une autre mesure plus essentielle.

c) Par l'émigration extérieure. Nous avons dit plus haut combien d'individus a absorbé l'émigration extérieure entre 1951 et 1970 : mais il ne semble pas qu'elle puisse être continuée avec de tels taux. Il n'est pas certain d'ailleurs que ce soit une mesure d'amélioration de la situation économique dans le secteur agricole, puisqu'elle est une mesure contraire au développement. Par conséquent, elle sera réduite considérablement et cessera de constituer une possibilité notable de diminution de la population agricole.

d) Par la diminution des naissances de la population agricole. Les possibilités mentionnées plus haut de diminution de la population agricole s'étant montrées pendant plus de vingt ans complètement inefficaces, incapables d'accroître la taille moyenne de nos exploitations agricoles même de un stremma (= 0,1 ha), il ne reste pour atteindre ce but que la diminution des naissances agricoles, la restriction des naissances à un, tout au plus, deux enfants par famille agricole.

Les démographes nous ont appris qu'avec un enfant par famille, une population se trouve réduite de moitié en 30 ans. Ainsi les 4,2 millions de paysans de 1975, qui constituent environ un million de familles travaillant sur une exploitation d'une taille moyenne de 3,5 ha, peuvent devenir :

A la fin de la	Nombre d'individus	Nbre de familles (approxim.)	Taille moyenne de l'exploitation
1 ^e trentaine d'années	2.100.000	500.000	7 ha
2 ^e trentaine d'années	1.050.000	250.000	14 ha
3 ^e trentaine d'années	525.000	125.000	28 ha

Le tableau montre qu'avec cette seule mesure d'un enfant par famille agricole, sans influence d'autre mesure économique ou institutionnelle (et sans les bouleversements sociaux et dépenses astronomiques entraînés par le déplacement de plus de trois millions de paysans du secteur agricole vers le secteur urbain afin d'améliorer la situation à la campagne), la population agricole grecque peut améliorer sa situation **de l'intérieur**, se réduire et par là même, en un délai de 60 ans, porte la taille moyenne de ses exploitations à 14 ha, c'est-à-dire à peu près la dimension moyenne actuelle des exploitations de la CEE.

Mais comme en même temps l'État continuera à prendre des mesures économiques de développement, surtout en faveur du secteur non agricole de l'économie, où se créeront ainsi des emplois, absorbant en partie des paysans, la diminution de la population agricole et l'obtention de 14 hectares environ par famille agricole pourront être accélérées d'à peu près 10 ans.

Démographiquement, avec deux enfants par famille agricole, la population agricole reste stationnaire ; sans influence particulière du facteur économique de développement, aucune amélioration ne peut être obtenue dans le secteur agricole. Mais le facteur économique influe toujours et continuera à influencer, ainsi que l'émigration extérieure (pas nulle, mais très diminuée) : ainsi même avec deux enfants par famille agricole, se dessinera une certaine diminution (peu importante) de la population agricole et une certaine augmentation de la taille moyenne des exploitations.

Certes, quand cette taille moyenne désirée aura été obtenue, la reproduction pourra ensuite se poursuivre avec deux enfants par famille agricole pour stabiliser la population agricole. Même si quelques familles ont alors trois enfants, il ne sera plus question de retour à la surpopulation, étant donné qu'un certain nombre de jeunes paysans, ayant des possibilités d'emploi dans le secteur non-agricole toujours en expansion, continueront à abandonner l'agriculture.

Qu'on ne me dise pas maintenant que la diminution des naissances n'est pas une mesure réalisable. Les données statistiques du Service National de Statistique de Grèce montrent bien qu'elle est possible. En effet, sur 1 000 femmes mariées, de 20 à 44 ans, il y a eu pour la population totale 246 naissances en 1928, il y en a eu 172 en 1951, 139 en 1961, 119 en 1971.

Pour cette dernière année 1971, il y a eu 118,1 naissances pour la population urbaine, et 119,2 naissances pour la population rurale, c'est-à-dire presque le même pourcentage. Et toutes ces diminutions volontaires ne découlaient d'aucune recommandation ou suggestion mais ont plutôt eu lieu malgré les recommandations et planifications des démographes, des économistes et autres en vue de l'accroissement des naissances.

La réussite de cette mesure ne demande qu'un simple rappel ou une simple recommandation à la population agricole, de la part de ceux qui s'occupent de ses problèmes, à chaque occasion de communication.

Au contraire, avec un nombre moyen d'enfants supérieur à deux dès maintenant, il ne faut attendre aucune amélioration (comme l'a prouvé l'expérience des années 1951-1971), quelles que soient les mesures économiques prises, même si l'émigration extérieure continue aussi d'agir. *Plus généralement, si la population agricole continue à se reproduire avec des taux plus élevés que ceux avec lesquels elle perd du potentiel humain par l'émigration intérieure et extérieure, elle ne peut avoir aucun espoir que sa situation économique et sociale puisse jamais être*

améliorée et les paysans Grecs continueront à être les parias de l'Europe. Pour cette population, continuer à se reproduire aux mêmes taux que jusqu'à présent serait éterniser sa pauvreté et sa misère. La propagande pour la poursuite d'une telle reproduction de la population agricole, consciemment ou inconsciemment, servirait seulement les intérêts des exploiters des paysans.

La réussite d'une politique de taille des exploitations agricoles, demande un plan à long terme et autant que possible, interparti, pour que la continuité et le suivi de cette politique soient assurés. Il va sans dire que continueront aussi à être préparés et appliqués les plans à court et à moyen terme (annuels, quinquennaux etc) pour résoudre les nombreux autres problèmes (techniques, économiques, sociaux, institutionnels, etc.) de l'économie agricole grecque.

Certains craignent, plus ou moins sincèrement, que la Grèce traverse une crise démographique, qu'elle présente sous-natalité et cachexie démographique ou biologique, que la campagne se dépeuple, que la population agricole s'écroule, que le pays se réduise à un vaste hospice de vieillards. La Turquie ayant une population quadruple et croissante, il faut, disent-ils, augmenter la densité de population à la frontière; ils soutiennent que les guerres sont gagnées par des soldats paysans, que les paysans constituent la base et la source de la nation. Nous leur avons répondu dans nos publications: « Le problème de la taille des exploitations agricoles en Grèce », Athènes, 1976, pp. 196, et « La vérité autour de notre problème de population », Athènes, 1977, pp. 87.

Enfin, la diminution graduelle de la population agricole permettra aussi l'amélioration du milieu physique du pays.

Les partisans des formes collectives d'exploitation de la terre (FCET) (comme p. ex. les GAEC, sociétés agricoles, coopératives de production, y compris les kolkhezes) soutiennent que ces formes collectives d'action conduiront, sans diminution de la population agricole et partant sans changement du ratio terre/homme, à une diminution du coût de production des produits agricoles et par conséquent à un accroissement du revenu des agriculteurs. Une étude spéciale que nous avons faite récemment sur ce sujet a prouvé que si les FCET entraînent toujours une diminution du coût de production par suite d'une mécanisation plus avancée des travaux culturaux, elles ne contribuent pas toujours à augmenter le revenu agricole par hectare et même dans la plupart des cas elles le diminuent, parce qu'elles remplacent un élément du coût non rémunéré (qui est néanmoins un élément du revenu agricole), le travail familial agricole, par un élément de dépenses réelles, les dépenses des machines par hectare.

Même dans les cas où les FCET augmentent le revenu agricole par ha, cette augmentation ne peut être importante étant donné que l'agrandissement de l'exploitation collective ne change pas le ratio terre/homme. De même pour les kolkhozes: ces grandes entreprises assurent de faibles revenus aux kolkhoziens parce que la surface agricole correspondant à chaque famille-membre y est relativement petite (pas plus de 10 ha en Union Soviétique, pas plus de 4,5 ha en Bulgarie).

Malgré ces conclusions défavorables, nous pensons que cette institution doit être mise en valeur, mais seulement quand une enquête spéciale agro-économique préalable peut assurer que les résultats seront satisfaisants.

Tableau 1.- Evolution de la population agricole et de la taille moyenne des exploitations agricoles aux Etats-Unis d'Amérique

	1910	1920	1930	1940	1950	1959
Population totale (en millions)	91,9	106,1	122,8	131,8	151,7	
Population agricole (en millions)	32,1	31,6	29,5	29,0	24,3	
Exploitations agricoles (en milliers)	6361	6448	6289	6097	5382	3704
Taille moyenne (en ha par exploit.)	55,2	57,0	62,0	70,4	87,0	122,0

Source : USDA, Agricultural Statistics 1966. Washington 1966.

Tableau 2.- Population agricole, part de la population totale, et taille moyenne des exploitations agricoles dans certains pays

PAYS	Population agricole en milliers		Population agricole /popul. totale (en %)		Taille moyenne des exploitat. agricoles	
	1960	1970	1960	1970	1960	1970
Belgique	732	469	8,0	4,8	8,2	11,6
France	10.096	7.255	22,1	14,3	17,0	21,0
Allemagne Occ.	4.859	3.506	9,1	5,9	9,3	11,7
Italie	13.125	9.735	26,4	18,1	6,8	7,7
Pays-Bas	1.228	835	10,7	6,4	9,9	13,0
Royaume Uni	2.094	1.538	4,0	2,8		40,2
Irlande						17,7
Danemark	827	595	18,0	12,1		21,2
CEE des 9						14,6
CEE des 6						12,7
Grèce	4.642	4.134	55,7	46,5		3,5
Etats-Unis	11.925	8.192	6,6	4,0		130,0
Turquie	21.498	24.560	78,1	69,1		5,0
Inde	320.668	364.823	74,1	67,7		2,5
Indonésie	69.896	84.839	74,7	70,0		1,0

Source : FAO, Production Yearbook 1972. Rome (1973), et Annuaire de Statistique Agricole 1972. Office Statistique des Communautés Européennes.